



## MOIS ENTIER DEMANDE + CAUTION NON RENDU

Par **marinedu76**, le **11/01/2013** à **18:49**

Bonjour,

J'ai occupé un logement que j'ai quitté le 9 novembre 2009 (séparation ex), j'ai donc donné mon préavis le 9 octobre 2009 qui était ramené à 1 mois pour cause de mutation.... tout était d'accord avec le proprio, j'ai donc quitté le logement le 9 novembre 2009..... jusque là ca va :)

Mais aujourd'hui (3ans après), il me réclame un montant de 316euros... demande faite via tiers détenteur par le trésor public (c'est lui qui encaissé les loyers).

Je n'ai jamais récupéré ma caution de 405 euros, donc je ne comprend pas pourquoi ils ne déduisent pas la somme (et dans ce cas c'est eux qui me doivent de l'argent)....

Et le proprio me réclame la totalité du mois de novembre 2009 alors que je suis partie le 9....As t-il le droit de me réclamer tout le mois de novembre ???

D'avance merci pour vos réponses je ne sais plus quoi faire